

*Patrimoine culturel à caractère religieux***Un financement de 52 500 \$ pour la restauration de l'église de Sainte-Anne-des-Plaines**

**Sainte-Anne-des-Plaines, 21 juin 2021.** – La députée de Les Plaines et ministre délégué à l'Économie, Mme Lucie Lecours, annonce au nom de la ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Nathalie Roy, qu'une somme de 52 500 \$ sera versée pour la restauration de la toiture de la tourelle latérale de l'église de Sainte-Anne-des-Plaines laquelle est citée en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

La somme consentie aujourd'hui fait partie de l'enveloppe totale de 15 M\$ du Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux, annoncée récemment par la ministre de la Culture et des Communications pour l'année 2021-2022. Sur l'ensemble du territoire québécois, 73 projets seront réalisés grâce à ce montant. Rappelons que le Programme permet de financer jusqu'à 80 % des coûts des projets ayant préalablement fait l'objet d'un processus de sélection rigoureux du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

En finançant la restauration et la requalification de bâtiments à caractère religieux qui sont propres à l'identité québécoise, le gouvernement du Québec préserve un précieux héritage qui fait la fierté des citoyennes et citoyens et qui contribue à la beauté des villages.

**Citations**

« Afin de rappeler notre passé et de nourrir notre mémoire, nous devons protéger ce patrimoine qui constitue un outil de connaissances privilégié sur l'histoire du Québec. Ce patrimoine n'est pas seulement religieux, il est aussi culturel et social. En effet, les lieux de culte ont joué et jouent encore aujourd'hui un rôle majeur en matière de cohésion sociale et les citoyens s'y retrouvent pour des activités non seulement religieuses, mais également communautaires et très souvent culturelles. Notre patrimoine religieux est constitué de magnifiques témoignages de notre passé. Les Québécoises et les Québécois éprouvent pour cet héritage une légitime fierté et c'est pourquoi notre gouvernement s'est fait un devoir de le sauvegarder et de le faire connaître. »

*Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications*

« Restaurer notre patrimoine culturel à caractère religieux, c'est aussi restaurer une partie de notre histoire. La valeur historique de ces bâtiments est ancrée dans notre culture et leur préservation contribuera fortement à en faire d'importants attraits pour l'industrie du tourisme au Québec. »

*Lucie Lecours, ministre déléguée à l'Économie, députée de Les Plaines*

« Je me réjouis de cette annonce de l'enveloppe budgétaire de 20 M\$ pour le patrimoine culturel à caractère religieux. Les sommes investies par le gouvernement du Québec pour la sauvegarde du patrimoine religieux génèrent des retombées économiques importantes dans l'économie québécoise. La réalisation des travaux engendre une forte mobilisation des communautés locales et elle contribue significativement au maintien d'un savoir-faire et d'une expertise professionnelle spécialisée dans le domaine du patrimoine. »

*Josée Grandmont, présidente du Conseil du patrimoine religieux du Québec*

### Répartition des sommes pour la ville de Sainte-Anne-des-Plaines

Édifice	Municipalité	Description des travaux	Aide financière
Église de Sainte-Anne-des-Plaines	Sainte-Anne-des-Plaines	Restauration de la toiture de la tourelle latérale.	52 500 \$

### Liens connexes

- [Programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux du Québec](#)
- [Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#)

– 30 –

#### Sources :

Louis-Julien Dufresne  
Attaché de presse  
Cabinet de la ministre  
de la Culture et des Communications  
418 380-2310

Alexandre Lessard-Martin  
Attachée ou Attaché de presse  
Bureau de circonscription de Les Plaines  
450 838-7493

#### Information :

Équipe des relations médias  
Ministère de la Culture et des Communications  
418 380-2388

Suivez le [Ministère dans les médias sociaux](#)   @MCCQuebec